



Demande de congés sans solde avec même pas un an de cdi

Par **tur22**, le **04/03/2012** à **20:39**

Bonjour,
Je suis actuellement salarié d'une entreprise/association, en CDI depuis le 1 décembre.
J'aimerais partir travailler dans le même domaine, à l'étranger pour une période d'un ou deux ans.
Je pensais demander des congés sans solde.
Quels sont mes possibilités pour retrouver mon poste au retour?
Si je me plaît là bas, est-il possible de rompre son contrat durant un congé sans solde?
Merci de vos réponses.